

NORMES ACCESSIBILITÉ : ÊTES-VOUS EN CONFORMITÉ ? ATTESTATION & REGISTRE

Vérification du respect des règles d'accessibilité aux personnes handicapées, accompagnement dans la mise en forme des documents obligatoires

PUBLIC
Commerces

PTN56

NOTRE RÉPONSE

S'assurer de la mise en conformité de l'ERP de catégorie 5 pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Conseil pour la mise en forme rapide des documents administratifs



Visite de l'établissement

- Vérification du cahier des charges : cheminements extérieurs, parking, portes, sas intérieurs et sorties, revêtements des sols et parois...



Accompagnement à l'élaboration de la mise en conformité

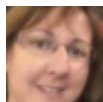
- Réalisation du dossier accessibilité et appui à la mise en forme des documents obligatoires



Livrables

- Recommandations pour les éventuels aménagements à prévoir
- Aide à la constitution du Registre public d'accessibilité

TÉMOIGNAGE



Christine SPAHN

Gérante de la boutique Couture et confort ménager

« Si j'avais dû m'y prendre seule, la démarche m'aurait pris beaucoup plus de temps et d'énergie. Grâce à mon conseiller CCI, j'ai pu mettre mon point de vente aux normes d'accessibilité dans le délais impartis. »

COÛT

Coût de la prestation

250 € HT

Prise en charge
par votre CCI

100 € HT

Coût pour l'entreprise

150 € HT

POUR ALLER PLUS LOIN !

**Un label qualité
accueil pour
booster votre point
de vente**

**Shop Staging :
relooker sa boutique
et renouveler
l'expérience client**

**Mieux exploiter le
potentiel de votre
emplacement
commercial**

LES ATOUTS DE L'OFFRE

1672 dossiers

défundus en 2019

**Mise en
conformité ERP
catégorie 5**

avec nos recommandations

Jusqu'à 45000 €

d'amende en cas de non
conformité à l'obligation
d'accessibilité *

*Source : Service-Public-Pro.fr

NOTRE EXPERTISE

Acteur de la dynamique économique alsacienne et engagée pour le développement des entreprises, la CCI Alsace Eurométropole soutient chaque année les projets de 4000 dirigeants et 2000 créateurs et repreneurs.

Les conseillers experts de la CCI ont déjà accompagné et défendu des centaines de dossiers auprès des sous-commissions départementales sur l'accessibilité, ils sont une aide précieuse.

CONTACT



Maria DROMMER VALERA
Conseillère d'entreprise
+33 3 88 75 25 87
m.valera@alsace.cci.fr

www.alsace-eurometropole.cci.fr